

Comment se passe la procédure du trajet de réintégration ?

Mise à jour : Mercredi 24 janvier 2024

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Il y a **4 étapes** à la procédure du trajet de réintégration :

1. l'introduction de la demande ;
2. l'évaluation de réintégration réalisée par le médecin du travail ;
3. la rédaction d'un plan de réintégration par votre employeur ;
4. votre décision.

Pour plus d'informations sur ces étapes, voyez la rubrique ["Trajet de réintégration"](#).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?language=fr&la=F&cn=2017042827&table_name=loi&&caller=list&F&fromtab=loi&tri=dd+AS+RANK&rech=1&numero=1(text+contains+(%27%27))#Art.1.4-72)

[language=fr&la=F&cn=2017042827&table_name=loi&&caller=list&F&fromtab=loi&tri=dd+AS+RANK&rech=1&numero=1\(text+contains+\(%27%27\)\)#Art.1.4-72](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?language=fr&la=F&cn=2017042827&table_name=loi&&caller=list&F&fromtab=loi&tri=dd+AS+RANK&rech=1&numero=1(text+contains+(%27%27))#Art.1.4-72)

[Articles 90, 100, 103 §1 3° et 5° de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.](#)

[Articles 215octies à 215sexiesdecies de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.](#)

Les documents types

[Tableau de synthèse : la procédure de trajet de réintégration avant et après le 1er octobre 2022](#)

[Schéma explicatif : la procédure de trajet de réintégration](#)

